

vient refléter en teintes plus livides, plus effroyables, plus révoltantes encore cette affreuse vision!... c'est la mort, toute la mort! plus que la mort!... assez! assez! fermez! fermez!...

Sic transit gloria mundi! s'écria le prêtre d'une voix sévère.

ÉLISE VOÏART.



LA VIE D'UN DÉPUTÉ.



C'est un beau jour que celui d'une élection populaire pour l'heureux mortel qui en est l'objet. L'empressement de ses amis, les félicitations de ses concitoyens, la confusion même de ses adversaires, les acclamations du bon peuple qui se réjouit de cet avènement au petit pied, comme si le lendemain ne devait pas ramener le travail de la veille, l'invasion de la foule joyeuse dans les salons du nouvel élu, les protestations de dévouement, les roulements des tambours, les

sous harmonieux de la sérénade; tout cela fait un ensemble étourdissant qui ravit et transporte, une suite rapide d'émotions vives, désordonnées, dont on ne saurait se rendre compte, et qui ne laisse place à aucune réflexion sur la nature et la sincérité de ces bruyants hommages. On ne songe pas même que le bouquet obligé des dames de la halle n'avait point la veille de destination bien déterminée, et qu'il aurait tout aussi bien parfumé le salon du concurrent, si le scrutin l'eût voulu. On sort de ce tapage de compliments, de musique, d'allégresse et de fleurs avec une douce satisfaction de soi-même et des autres. On est bercé mollement par d'agréables pensées; on s'endort avec le sourire sur les lèvres; et les rêves les plus flatteurs voltigent sur la couche de l'heureux du jour.

Le concours du lendemain est moins bruyant; la conversation moins animée, plus grave, plus solide. La politique du jour en fait tous les frais. Ce n'est plus l'opinion collective des électeurs qui ont fait la majorité de la veille. Ce sont les opinions individuelles des intimes qui discutent les grandes questions dont la session sera remplie. La marche du gouvernement est soumise à un examen sévère; et comme les théories ne tiennent pas compte des embarras et des difficultés, chacun arrange les affaires de l'état au

gré de ses rêves politiques. Les contribuables, qui ne veulent d'autres titres que ceux d'électeurs ou de jurés, et qui feraient bon marché du second, le jour où un avis du procureur-général leur annonce que leur nom est sorti de l'urne, les patriotes désintéressés recommandent l'économie au nouveau mandataire. Mais au même instant, arrive une autre espèce de citoyens, celle des solliciteurs, qui, sans protester ouvertement contre les illusions de nos économes, ne demandent pas mieux que de profiter des abus que ceux-là veulent réprimer, et qui s'appuient, au besoin, de leur protection pour tirer sur le budget. Dès lors, la théorie commence à faire place à la pratique; et les intérêts particuliers se font jour à travers la discussion des intérêts publics dont le rigorisme commence à fléchir. Une place a vaqué la veille dans l'arrondissement; dix, vingt candidats y aspirent; tous ont des titres à cette faveur du gouvernement. Les fonctionnaires, les employés, les commis, font valoir leurs droits à l'avancement; les autres ont des familles nombreuses, un dévouement sans bornes, un patriotisme à toute épreuve. C'est peu du présent, on jette ses plombs dans l'avenir. On compte minutieusement ceux des fonctionnaires qui approchent de leur trentième année, ceux qui ont l'espoir de laisser leurs places

pour de meilleures. L'ambition ne s'en tient point à ces honnêtes spéculations. Le chapitre des opinions politiques est ouvert. Le secrétaire de telle administration a servi sous tous les régimes, a défendu tous les systèmes. Le chef de tel bureau est dévoué au gouvernement déchu. Le receveur de telle régie a été chevalier du lys. La femme de tel administrateur ne voit que des émigrés et des prêtres. Il est tel juge qui a fait perdre trois procès à d'excellents patriotes. Et toutes ces places vont admirablement à ces donneurs d'avis, ou à leurs amis, ou à leurs familles. Et remarquez que dans la discussion politique qui se poursuit au milieu de ces sollicitations et de ces recommandations, le député est fortement prié de faire la guerre aux abus; de ne rien passer aux ministres; d'être sans pitié pour les traitements des fonctionnaires, d'en diminuer le nombre; de réclamer de fortes réductions dans les impôts; d'être le gardien vigilant des libertés publiques; de montrer même à cet égard une susceptibilité qui doit aller jusqu'à la suspicion; de se maintenir enfin dans une belle et noble indépendance envers le pouvoir.

La guerre aux impôts amène nécessairement l'application de la théorie à telle ou telle nature de contribution. L'impôt foncier ruine les propriétaires; l'impôt des boissons expose les dé-

biteurs et le commerce à des pertes continuelles, à des perquisitions fatigantes; l'impôt sur le sel accroît la misère du petit peuple; l'impôt des tabacs est un monopole révoltant; la loterie est immorale; l'enregistrement est d'une fiscalité odieuse. Il n'est pas une contribution qui résiste à l'examen; et le député, en qui se réveillent quelques pensées d'homme d'état, cherche dans sa tête soucieuse ce qu'il pourra mettre à la place de ces charges publiques, pour que l'état vive sans qu'il y ait des contribuables qui se plaignent. Il s'enquiert tout bas s'il y a quelque moyen d'avoir assez de crédit pour satisfaire les solliciteurs, et faire en même temps de l'opposition pour complaire aux désintéressés; si sa conscience pourra s'arranger de tant de recommandations contradictoires; s'il lui sera possible de ne pas blesser tant d'exigences opposées. La médaille de la veille est déjà retournée. Le bruit des fanfares a cessé. Il n'entend plus que le froissement de cinquante pétitions qu'il est obligé de classer, de numéroter, d'apostiller, et sur le dossier desquelles il est tenté d'inscrire comme règle de sa conduite parlementaire cette maxime politique: Plus d'impôts pour personne, et des places pour tout le monde.

Le surlendemain, nouvelle affluence; et, plus le jour du départ approche, plus les solliciteurs

se pressent. Ils suivent le mandataire jusqu'à la diligence, car peu de députés sont en état de se donner la chaise de poste; et cinq cents francs, mille francs même de contributions, ne supposent pas une fortune qui exempte des cahotements d'une lourde messagerie et des insomnies fatigantes d'un voyage de nuit. Là, résonne encore, et jusqu'au chef-lieu du département voisin, le bruit des conversations de la ville natale. Le député n'est rendu à lui-même que dans le court intervalle de trois ou quatre journées qui le séparent de la capitale. Mais déjà cent lettres l'y ont devancé. Ce sont des sollicitateurs en retard qui n'ont pu avoir l'honneur de lui témoigner de vive voix le plaisir que leur a fait éprouver l'heureuse élection d'un aussi digne mandataire, d'un aussi éloquent défenseur des droits du peuple.

Aux lettres succèdent bientôt les visiteurs, et chaque sollicitateur a ses correspondants à Paris. Ces amis officieux ne laissent point respirer le protecteur de leurs clients. Dès sept heures du matin, la sonnette les annonce; et le cabinet ne désemplit pas. Il ne tient qu'au député de prendre un air d'importance, d'établir un huissier à sa porte, de faire faire antichambre avant l'heure où il est obligé de le faire lui-même chez les ministres et les chefs de bureau. Mais les plus sages

se font modestes par réflexion. Leur porte est ouverte à tout venant, et ils se résignent aux importunités pour échapper au ridicule, dont ne manqueraient pas de les affubler ceux que n'aurait point favorisés la fortune des bureaux. Cette facilité n'est pourtant point sans inconvénient, et n'est pas toujours exempte de critique. Il est des sollicitateurs honteux qui rougissent de dérouler devant des témoins leurs prétentions, leurs titres, et quelquefois leur misère. Ils aimeraient mieux arriver à tour de rôle, et se plaignent de n'avoir pas obtenu une audience particulière. Ainsi, quoi qu'on fasse, on ne peut esquiver le reproche de fatuité ou d'inconvenance. Il faut choisir entre les deux, et chaque choix a ses périls. C'est surtout au sortir des journées de juillet que l'affluence des visiteurs était prodigieuse. Les coureurs de places abondaient à Paris: c'était la providence des hôtels garnis et des fiacres. On aurait dit que les emplois étaient au pillage, et les postulants s'arrachaient les morceaux. Force était de s'habiller, de se raser, de déjeuner au milieu de cette espèce de cour, et de sortir avec ce cortège comme un patricien de la vieille Rome. Ces clients ne sont pas tous restés fidèles aux opinions qu'ils manifestaient alors.... Mais j'écris un article de mœurs, et ne fais pas de la politique.

Autre inconvénient de la députation. Les noms des élus du peuple entrent forcément dans l'almanach des vingt-cinq mille adresses; leurs domiciles sont imprimés dans les petits livrets de la chambre, les libraires s'en emparent et les multiplient; on les crie sur les quais, sur les ponts, au Palais-Royal, à la Bourse; et comme il y a sur le pavé de Paris un grand nombre d'individus qui n'ont ni place, ni patrimoine, ni rente, ni pension, ni trésor caché, ni rien de ce qui ouvre la porte des boulangers, des restaurants, des marchands de vin, des fripiers et des cabinets de lecture, l'almanach des vingt-cinq mille adresses et les livrets sont pour ces malheureux une merveilleuse ressource. Les uns tirent sur les trois millions que la Chambre alloue aux divers ministères sous le titre de secours, et sollicitent l'apostille d'un député pour attendrir les chefs de bureau chargés de la distribution. Les autres s'adressent plus directement à la bourse même du mandataire. Dites-leur que cinq cents francs de contribution ne supposent que trois mille francs de revenu, qu'on a une femme et des enfants en province, qu'on s'endette, qu'on écorne ses capitaux, qu'on vend un champ ou une vigne pour l'honneur de siéger sur les bancs mal remboursés de la Chambre, et pour le plaisir d'entendre, sans intermédiaire, les orateurs dont les

discours sont travestis par les journaux; les solliciteurs-mendiants ne comprennent point cette excuse: ils vous montrent, ils étalent les papiers sales et déchirés qui prouvent leurs titres à la charité publique. L'un a servi vingt-neuf ans et onze mois; il a été renvoyé du service un mois avant l'accomplissement de la trentième année qui lui assurait une pension. L'autre a combattu dans les journées de juillet, et s'est présenté trop tard au comité des récompenses nationales. Celui-ci a dix ou douze enfants; celui-là une femme à l'agonie depuis une dizaine d'années. Ils sont là, debout, la larme à l'œil, la main tendue. Le député prend sa bourse, et rogne sa pitance de la journée, pour se délivrer de l'importun que deux ou trois autres attendent à la porte afin de savoir s'il est utile de monter après lui. Il en est qui ne se montrent pas, mais ils écrivent par la petite poste, ou déposent leur supplique chez le portier, avec prière de répondre par la même voie. Ils n'ont pas tort, puisqu'ils ont faim; mais la charité de l'homme aux mille écus n'est pas inépuisable; et, au bout d'un mois de session, forcé de reconnaître qu'il s'obère lui-même pour réparer des malheurs qu'il n'a point causés, il se résigne à passer pour un homme sans pitié, afin de ne pas tomber lui-même dans la triste

situation de ceux dont il ne peut secourir l'infortune.

Il n'y a point de jour de repos pour le député. L'ouvrier, le marchand, le commis, ont leur dimanche. L'élu du peuple n'en a point; et la vacance de la Chambre et des bureaux n'est pour lui qu'un malheur de plus. Six jours de la semaine, ses devoirs de législateur le sauvent pendant cinq heures du double inconvénient des sollicitations à faire ou à écarter; mais son dimanche est complet: il ne respire qu'à l'heure de son dîner, si toutefois il dîne en ville; car autrement sa porte est inutilement défendue. Sa salle à manger n'est pas assez loin de l'antichambre, s'il a ou peut avoir une antichambre; il entend les refus de son domestique, les doléances, l'insistance du solliciteur; la serviette à la main, le morceau à la bouche, il va recevoir la pétition, il l'examine, il l'apostille, et mange froid ce qui est resté sur son assiette, pour satisfaire à l'exigence de ceux qui ont dîné un quart d'heure avant lui. La promenade, les spectacles lui sont interdits. Il n'est point à Paris pour jouir des plaisirs qu'on y trouve. Ces plaisirs ne sont point d'ailleurs gratuits; il n'a pas plus crédit au théâtre qu'à la poste; et ses commettants ne lui feraient pas grâce d'une distraction.

Des obsessions d'une autre espèce l'ont attendu à son arrivée dans la capitale. Les vétérans de la Chambre, les chefs de file le circonviennent, le sondent, l'éclairent, et l'observent. Le facteur apporte bientôt une lettre scellée d'un timbre ministériel: c'est une invitation à dîner. Ira-t-il? Et pourquoi pas? On peut contrôler l'administration d'un haut fonctionnaire et manger son rôti. Et puis, ce dîner, qui en fait les frais? n'est-ce pas le trésor public? On ne donne pas cent mille francs à une excellence pour ses affaires personnelles. Il faut qu'elle représente; et représenter en France, c'est rassembler autour de sa table une cinquantaine de convives aussi ennuyeux qu'ennuyés, qui sont obligés de converser avec le voisin que le hasard leur donne, et qui décampent dès qu'ils ont humé le café de l'amphitryon. Un député est un personnage obligé de cette représentation singulière. Pourquoi montrerait-il d'ailleurs de la répugnance pour l'autorité? Ce serait affecter un rigorisme ridicule. On veut être sévère, mais non pas hostile; et la sévérité n'exclut pas la politesse. Au reste, on s'y trouvera avec de nombreux collègues. L'opposition même ne dédaigne point de s'asseoir à la table des ministres qu'elle attaque. On prendra langue, on reconnaîtra ses affinités politiques. On découvrira la pensée de la session;

l'on se mettra enfin dans une position favorable aux solliciteurs dont on a promis de soigner les intérêts.

Cependant, dès le lendemain du jour où la diligence a déposé le mandataire d'un arrondissement dans la cour des messageries, dès qu'il a logé ses malles et sa personne, déballé ses effets et son portefeuille, il se lance dans les bureaux des sept ou huit ministères où doivent être versées les innombrables pétitions dont il est chargé. Le premier accueil du portier, du garçon de bureau, de l'huissier, est grave, dédaigneux, quelquefois repoussant. Tout agent ou valet de l'autorité publique est sujet à se donner de l'importance; et les plus petits ne sont pas toujours les plus humbles. Mais on se hâte de prononcer le mot sacramentel; on hasarde sur cette physionomie de Cerbère le titre de député, et la scène change comme par enchantement. C'est un véritable coup de théâtre, avec la différence que le machiniste siffle avant le changement à vue, et que le député, s'il est observateur et moraliste, est tenté de siffler après. L'huissier quitte le plioir qu'il roulait dans ses mains, il se lève avec une précipitation marquée; il est debout dans l'attitude du respect, et son bras se dirige déjà vers la porte opposée à celle de l'antichambre; sa figure est déridée, elle annonce l'em-

pressement d'être utile. La clef tourne, la porte est poussée avec hardiesse: Monsieur est membre de la Chambre, dit-il avec l'assurance d'un subordonné qui ne craint plus la mauvaise humeur de son supérieur. A ce mot, le chef quitte la plume, il se lève, il avance un fauteuil, il sourit affectueusement au solliciteur privilégié de l'arrondissement, qui vide ses poches sur le bureau. On examinera les pétitions avec un soin scrupuleux, on aura égard à la recommandation de monsieur le député; et on le reconduit poliment jusqu'à la porte qu'on ne referme qu'après avoir entendu le bruit de la porte opposée.

La même scène se renouvelle dix fois dans la même journée. On recommence le lendemain, le surlendemain, et toujours, tant que la session dure, tant que se prolonge le séjour du mandataire dans la capitale où est la source des faveurs et des grâces. Cependant les réponses ministérielles arrivent. Ce ne sont pas des places, mais des promesses vagues. On les transmet à ses commettants; on leur donne les espérances qu'on a reçues; et l'on reçoit en échange des remerciements mêlés de protestations et de supplications nouvelles. Il faut voir les ministres, les presser, les harceler. Le solliciteur se croit certain de son affaire, dès qu'il sait que le député en a parlé au ministre ou au roi. Bonnés gens que ces cou-